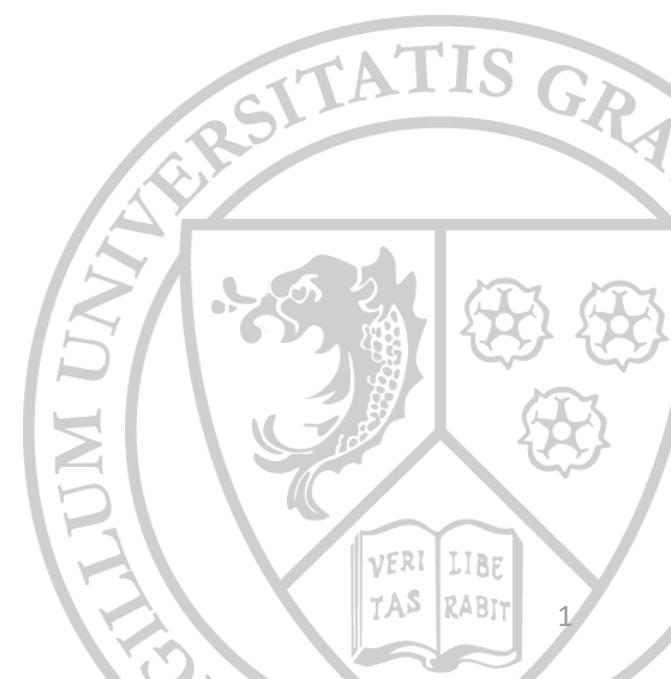


Projet de Plan Biodiversité de l'UGA

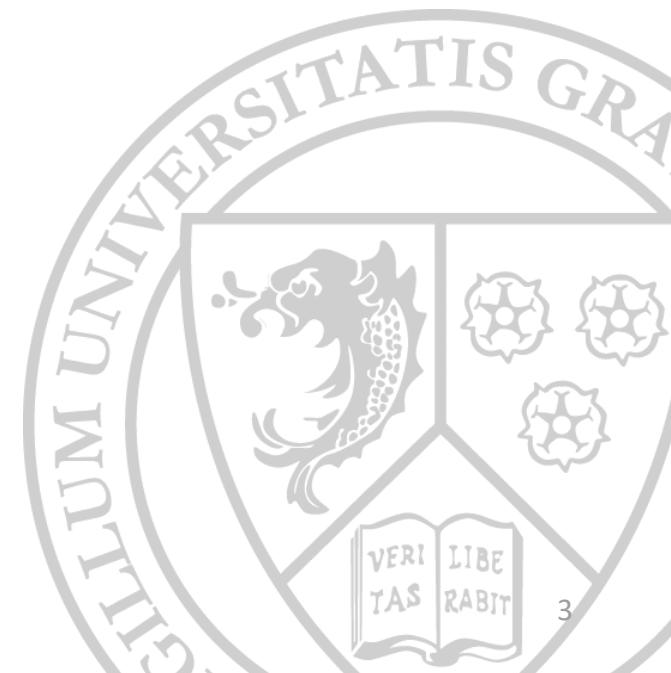


Université Grenoble Alpes

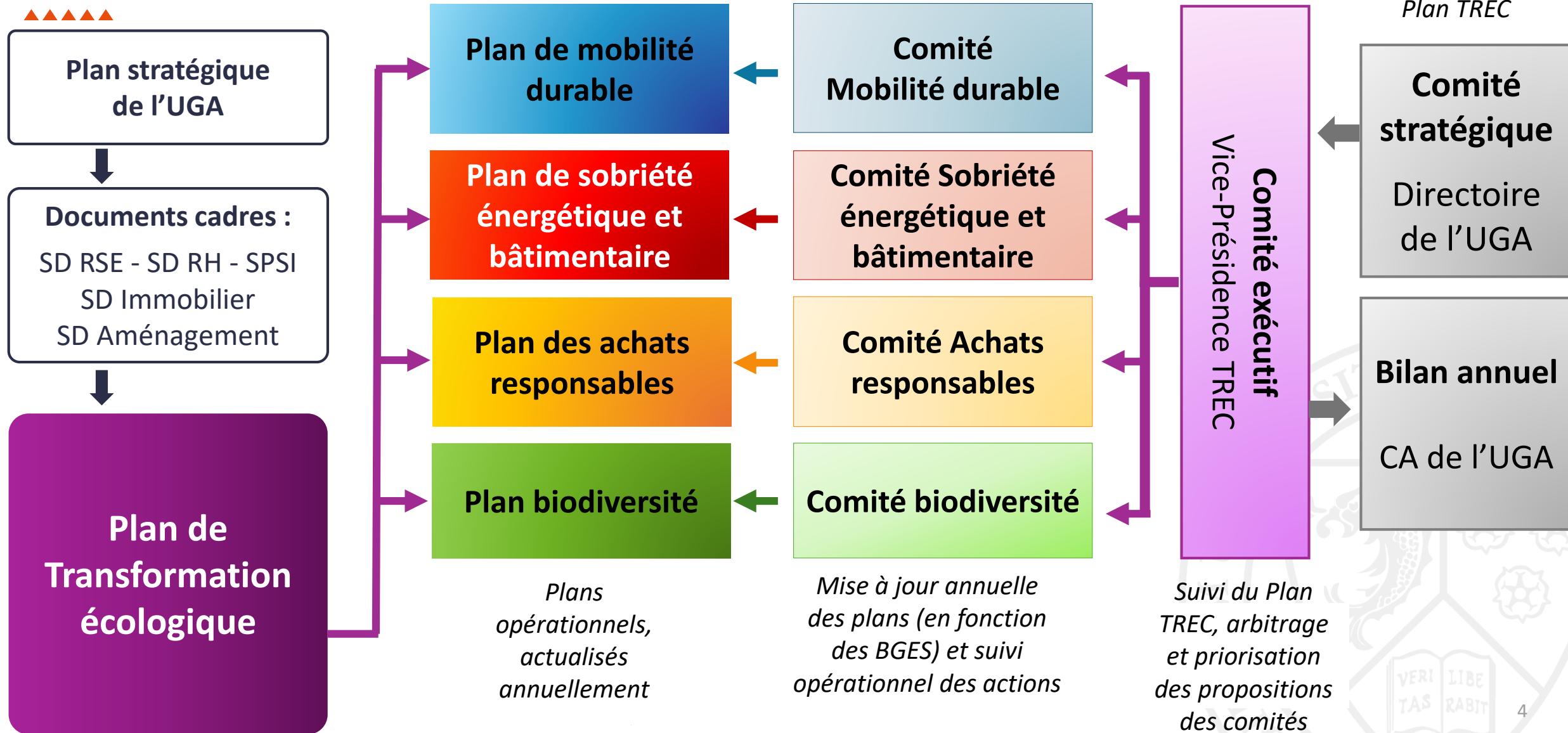


- 21/10 : Réunion du Comité Bâtiment & Energie => validation du projet de Plan de sobriété
- 03/11 : Réunion du Comité Biodiversité => validation du projet de Plan Biodiversité
- 04/11 : Présentation des projets de plans à la VPce TREC
- 10/11 : Présentation des projets de plans au Président de l'UGA
- 17/11 : Présentation des projets de plans en réunion d'équipe politique
- **Novembre - décembre : Présentation des projets de plans aux différentes instances centrales et des composantes :**
 - Conseils des 6 composantes académiques
 - F3SCT des 3 établissements-composantes
 - 20/11 : Réunion des D.U.
 - 24/11 : Conseil des Directeurs de Composantes
 - 04/12 : Commission permanente du Conseil d'administration
 - 05/12 : Directoire de l'UGA
 - 09/12 : F3SCT UGA
- **16/12 : Conseil d'administration UGA => présentation des 2 plans.**

Présentation du projet de Plan Biodiversité



Plan de transformation écologique de l'UGA et gouvernance associée



Enjeux et processus d'élaboration du Plan Biodiversité

Cadre juridique national

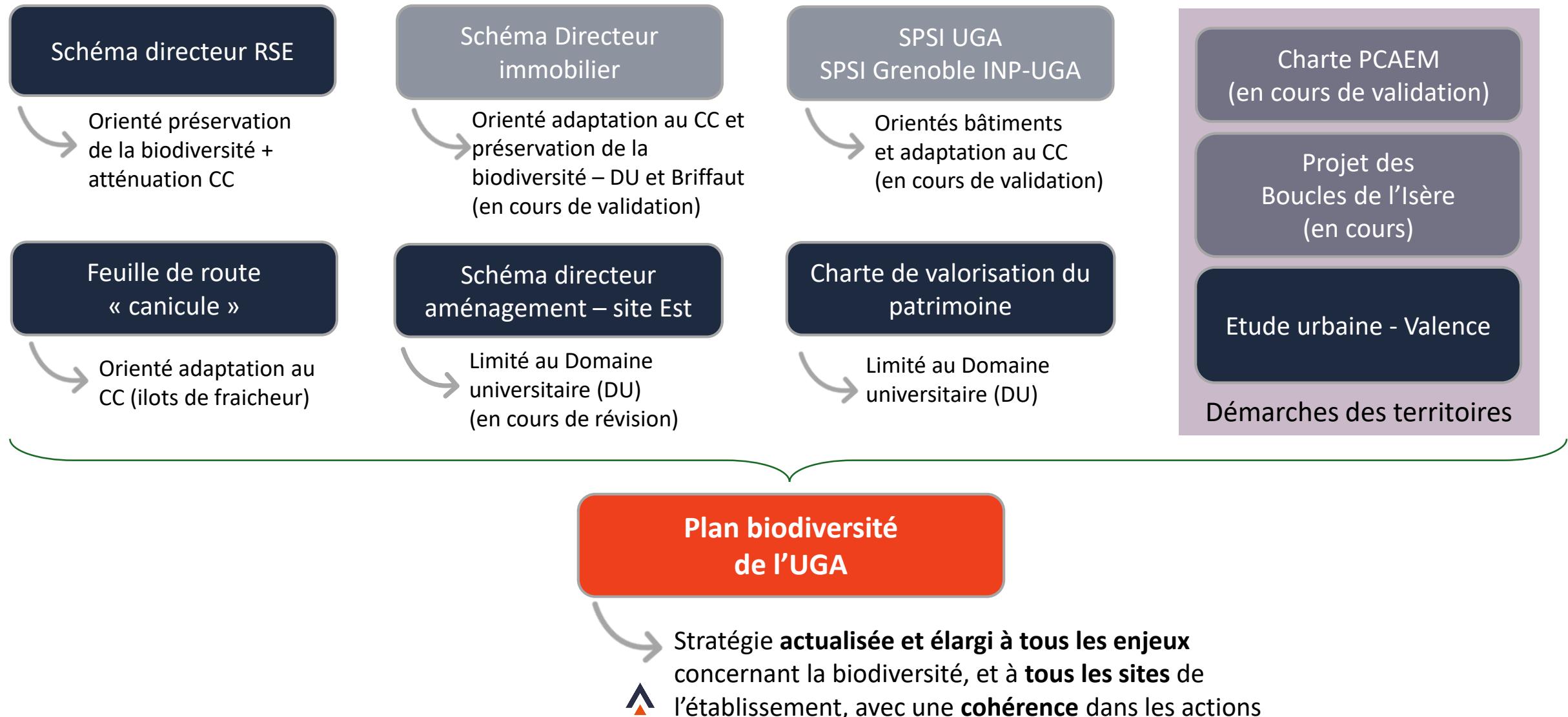
- **Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016** - 2 objectifs
 - Renouveler et simplifier « la gouvernance des politiques en faveur de la biodiversité au niveau national et régional » ;
 - Renforcer les outils de protection et de gestion des espaces naturels.
- **Stratégie Nationale de la biodiversité 2030** - 4 axes
 - Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité,
 - Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible,
 - Mobiliser tous les acteurs (dont assurer l'exemplarité de l'État et des services publics)
 - Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions.
- **Circulaire relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État du 21 nov. 2023**
 - Mesure 13 : Réduire l'empreinte environnementale des bâtiments en réduisant les surfaces de bureaux, en limitant les nouvelles constructions et en renforçant la prise en compte de la biodiversité et des déchets lors des chantiers
 - Mesure 14 : Renforcer la gestion durable des espaces
 - Action 14.1 : Respecter strictement l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques et d'engrais de synthèse.
 - Action 14.2 : Mettre en place une démarche de labellisation des espaces verts, parcs et jardins (label Ecojardin, action Plan EcoJardin, refuge LPO, Oasis nature...) et lancer l'élaboration puis la mise en œuvre de plans de gestion écologique.
 - Action 14.3 : Développer des actions de désimperméabilisation, de renaturation, ainsi que de dépollution des sols



Cadre juridique national

- **Plan Climat Biodiversité du MESR (nov. 2022)** - Axes de travail mentionnés :
 - Connaître et évaluer la biodiversité présente sur les campus (diagnostics écologiques, cartographies, observatoires).
 - Protéger et restaurer les milieux naturels existants et les continuités écologiques sur les sites universitaires.
 - Renforcer la gestion écologique des espaces verts (zéro pesticide, espèces locales, fauches tardives, réduction de la minéralisation).
 - Intégrer la nature dans les projets immobiliers et d'aménagement (végétalisation, désimperméabilisation, trame verte et bleue).
 - Former et sensibiliser étudiants, personnels et chercheurs à la biodiversité et à l'urgence écologique.
 - Favoriser la recherche interdisciplinaire sur la biodiversité, le climat et leurs interactions.
 - Soutenir la coopération territoriale avec les collectivités, associations et acteurs de la transition.
 - Mettre en place un suivi et une évaluation des actions menées (indicateurs de biodiversité, retours d'expérience).

Documents cadres de l'UGA intégrant un enjeu biodiversité



Un processus collectif de construction du Plan



- La rédaction du plan a reposé sur :
 - Le **comité Biodiversité**, en charge de valider les propositions faites par le groupe de travail. Composé des vice-présidents en charge des thématiques abordées, des directions associées, de membres de chacune des composantes académiques et d'un expert de la thématique.
 - Un **groupe de travail opérationnel** composé d'une partie des membres du comité thématique
 - La sollicitation de **différents services** pour valider les propositions relevant de leur périmètre
 - Une **enquête auprès de la communauté universitaire**, personnels et étudiant.es (920 réponses)
 - Des **réunions avec GAM** (lien avec le projet des Boucles de l'Isère, corridors écologiques...)
- et s'est articulée autour de 2 phases :
 - Une phase de travail, par alternance entre le CT et le GT : d'avril à octobre 2025
 - Une phase de validation auprès des différents conseils et instances : de novembre à décembre 2025

Composition du Comité biodiversité

- **Vice-président.es concerné.es**
 - VP Patrimoine : Hervé Courtois
 - VP TREC : Sabine Lavorel
 - VP VDA : Sébastien Geindre
- **Représentant.es des directions concernées**
 - DGS(A) : Fanny Blanchi
 - DGD PAT : Jean-François Vaillant
 - Dir. TREC : Jean-François Redon et Mélanie Danjou
- **Représentant.es des composantes académiques**
 - Grenoble INP-UGA : Séverine Giroud
 - Sciences Po Grenoble-UGA : Jean Adam
 - ENSAG-UGA : Jean Adam
 - H3S : Lydie Berlioux
 - Faculté des Sciences : Stéphane Bec
 - EUT : Olivier Rousse
- **Expert**
 - François Pompanon, LECA

Le comité se réserve la possibilité de solliciter d'autres services, non mentionnés dans cette liste.

Engagements de l'UGA en matière de préservation et de restauration de la biodiversité

Plan biodiversité de l'UGA : 5 axes stratégiques

Périmètre : L'ensemble des sites UGA

Intégration de la biodiversité dans la politique de l'UGA

Sensibilisation, information et accompagnement à l'action

Intégration des enjeux de biodiversité dans la réalisation des missions de recherche et de formation de l'Université

Préservation et développement de la biodiversité sur les sites de l'UGA

Contribution de la biodiversité aux démarches d'atténuation et adaptation au changement climatique

Axe stratégique	Engagements
Axe 1 : Intégration de la biodiversité dans la politique de l'UGA	<p>Engagement 1 : Veiller à la cohérence des politiques et des actions menées au sein de l'UGA avec les enjeux de biodiversité.</p> <p>Engagement 2 : Valoriser les actions réalisées en faveur de la biodiversité.</p>
Axe 2 : Sensibilisation, information et accompagnement à l'action	<p>Engagement 3 : Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et favoriser les initiatives collectives et individuelles.</p> <p>Engagement 4 : Travailler avec les acteurs du territoire pour faire connaître, préserver et développer la biodiversité.</p> <p>Engagement 5 : Former les personnels aux enjeux de la biodiversité.</p>
Axe 3 : Intégration des enjeux de biodiversité dans la réalisation des missions de recherche et de formation de l'Université	<p>Engagement 6 : Renforcer les connaissances scientifiques sur la biodiversité</p> <p>Engagement 7 : Réduire les impacts sur la biodiversité des activités d'enseignement et de recherche</p> <p>Engagement 8 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans les cursus de formation.</p>
Axe 4 : Préservation et développement de la biodiversité sur les sites de l'UGA	<p>Engagement 9 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans la stratégie d'aménagement des sites de l'UGA.</p> <p>Engagement 10 : Maîtriser les pressions sur la biodiversité causées par la gestion et les usages des sites de l'UGA.</p>
Axe 5: Contribution de la biodiversité aux démarches d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	<p>Engagement 11 : Utiliser les solutions fondées sur la nature comme outil d'adaptation et/ou d'atténuation du changement climatique et de prévention des risques.</p> <p>Engagement 12 : Mobiliser les solutions fondées sur la nature pour améliorer le bien-être des personnels et des étudiants.</p>

OBJECTIFS

- Garantir la compatibilité de l'ensemble des documents cadres de l'établissement avec les objectifs du Plan biodiversité
- Garantir la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les processus décisionnels de l'UGA, en particulier en matière immobilière

INDICATEURS ET CIBLES

- % des nouveaux documents cadres ayant fait l'objet d'une vérification sur les enjeux biodiversité (cible : 100% en 2030)
- % des appels d'offre en matière immobilière intégrant des objectifs ou des critères de préservation ou de restauration de la biodiversité (cible : 100% en 2030)

ACTIONS

- Poursuivre l'intégration des enjeux de biodiversité dans les documents cadres de l'établissement, en particulier dans les documents de stratégie immobilière et d'aménagement.
- Mettre en place une gouvernance de pilotage de la stratégie.
- S'appuyer sur l'expertise des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UGA pour étayer la politique de l'établissement en faveur de la biodiversité (groupe de travail ou comité spécifique).
- Développer et pérenniser les moyens financiers et humains en faveur de la biodiversité.
- Intégrer l'enjeu de préservation de la biodiversité dans les processus décisionnels de l'établissement.
 - Produire un parcours de sensibilisation des décideurs aux enjeux de biodiversité pour éclairer la prise de décision au sein de l'établissement.
 - Eclairer la prise de décision au regard des enjeux de la biodiversité (étude d'impact environnemental, veille...).
 - Inscrire des critères environnementaux ciblant la biodiversité dans les marchés publics et procédures d'achats.
 - Accompagner les structures de l'UGA dans l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de plans d'actions écoresponsables, permettant de limiter leurs impacts sur l'environnement.
 - Evaluer et suivre dans le temps la progression d'indicateurs pour mesurer l'efficacité de la politique de l'établissement en matière de biodiversité.
- Rendre compte de la progression de la démarche de préservation de la biodiversité de l'UGA en mettant à disposition de la communauté les résultats annuels de suivi.



ENGAGEMENT N°2 : Valoriser les actions réalisées en faveur de la biodiversité.

OBJECTIFS

- Favoriser la reconnaissance des actions réalisées au sein de l'UGA en faveur de la biodiversité
- Valoriser l'engagement des étudiants et des personnels en faveur de la biodiversité

INDICATEURS ET CIBLES

- Nombre d'actions de communication réalisées en matière de biodiversité (cible : +10% entre 2025 et 2030)
- Nombre de bénéficiaires des dispositifs de reconnaissance des initiatives en termes de biodiversité (cible : +20% entre 2025 et 2030)
- Nombre de personnels engagés sur la biodiversité à la demande de l'établissement, voyant cette activité reconnue dans leur fiche de ou par une charge de mission (cible : 100% en 2030)

ACTIONS

- Mettre en place une communication régulière sur les actions réalisées au sein de l'établissement.
- Engager des démarches de valorisation / labellisation de projets en lien avec la biodiversité.
- Mise en place de dispositifs de reconnaissance des initiatives portées par les personnels et les étudiants (bonifications, openbadge TREC, ...).
- Prévoir un temps de reporting des actions concernant la biodiversité auprès des décideurs de l'établissement.
- Systématiser la reconnaissance, dans les fiches de postes ou par une charge de mission, de toute activité liée à la biodiversité réalisée, hors activité principale, à la demande de l'établissement.



ENGAGEMENT N°3 : Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et favoriser les initiatives collectives et individuelles.

OBJECTIF

- Renforcer la sensibilisation des personnels et des étudiants, par des activités pédagogiques et de recherche

INDICATEURS ET CIBLES

- Nombre d'étudiants ayant participé à une action de sensibilisation sur la biodiversité (cible : +20% entre 2025 et 2030)
- Nombre de personnels ayant participé à une action de sensibilisation sur la biodiversité (cible : +20% entre 2025 et 2030)
- Nombre d'observations réalisées chaque année via les réseaux de collecte de données (OBIGA, Aux arbres citoyens...) (cible : 3000 observations d'ici 2030)

ACTIONS

- Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité :
 - Organiser des actions de sensibilisation en faveur de la biodiversité: mois de la biodiversité, conférences, journées portes ouvertes avec des stands biodiversité et /ou des parcours biodiversité, visites, ateliers participatifs...
 - Inscrire l'enjeu biodiversité dans des documents ou présentations à destination des étudiants et des personnels de l'établissement (guides d'accueil, journée de rentrée, journée du lycéen, dispositifs d'accueil des nouveaux personnels...).
 - Développer les initiatives visant à mettre en valeur les services écosystémiques liés à la biodiversité (jardins botaniques, arboretum, jardin dialectal...).
- Favoriser les initiatives collectives et individuelles :
 - Impliquer les étudiants et les personnels dans des projets de gestion écologique de site et de favorisation de la biodiversité (projets de sciences participatives, projets d'évaluation écologique...).
 - Insérer les différents sites de l'établissement dans le réseau de collecte de données écologiques par les citoyens (science participative type STOC, Vigie Nature, OBIGA, Sauvages de ma rue...).



OBJECTIFS

- Positionner l'UGA comme référent scientifique en matière de biodiversité auprès des acteurs du territoire.
- Augmenter le nombre de partenariats institutionnels avec les acteurs locaux en matière de biodiversité
- Renforcer la participation financière des acteurs territoriaux dans l'accompagnement des actions biodiversité de l'UGA.

INDICATEURS ET CIBLES

- Nombre de projets concernant la biodiversité en partenariat avec les acteurs locaux (cible : + 100% entre 2025 et 2030)
- Nombre de citoyens impliqués dans une action de sensibilisation portée ou co-portée par l'UGA (cible : 1000 citoyens par an)

ACTIONS

- Réaliser une cartographie des partenariats existants sur la biodiversité et l'actualiser régulièrement.
- Renforcer les partenariats avec les collectivités, les associations (LPO, Gentiana, FNE...), le rectorat et les écoles ...
- Ouvrir les espaces naturels à la population locale pour favoriser le lien entre les territoires et les sites universitaires.
- Co-construire des actions en faveur de la biodiversité avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, acteurs économiques...).
- Communiquer sur les actions réalisées auprès et avec les acteurs du territoire, notamment via des retours d'expérience sur les modes de gestion et de suivi de la biodiversité en site urbain.
- Diffuser les savoirs de toutes les disciplines en matière de biodiversité auprès de la société.
- Organiser, renforcer et diffuser l'expertise issue de la recherche dans le domaine de la biodiversité :
 - Mettre en place un lieu dédié pour favoriser le partage d'expertise, la co-construction et/ou la réalisation de projets communs avec les partenaires publics ou privés (IITE).
 - Accompagner l'action des collectivités territoriales et des entreprises en faveur de la biodiversité.



ENGAGEMENT N°5 : Former les personnels aux enjeux de la biodiversité.

OBJECTIF

- Intégrer l'enjeu biodiversité dans chaque formation métier lié à la transformation écologique, en premier lieu pour les métiers du bâtiment

INDICATEURS ET CIBLES

- % de formation métiers TREC intégrant l'enjeu biodiversité (cible : 100% en 2030)
- % de chargés d'opérations formés aux enjeux de préservation de la biodiversité (cible : 100% en 2030)

ACTIONS

- Intégrer les enjeux biodiversité dans l'offre de formation des personnels.
- Développer des formations métiers en matière de biodiversité.



ENGAGEMENT N°6 : Renforcer les connaissances scientifiques sur la biodiversité

OBJECTIF

- Créer les conditions institutionnelles permettant de favoriser l'émergence de communauté scientifiques pluridisciplinaires autour des enjeux de biodiversité

JALON

- Création de l'IITE en 2026.

ACTIONS

- Soutenir l'émergence de communautés scientifiques et de projets de recherche interdisciplinaires en lien avec la biodiversité dans le cadre de l'IITE.
- Identifier les AAP internationaux sur les thèmes de la biodiversité et soutenir la communauté scientifique pour monter des projets interdisciplinaires en réponse.



ENGAGEMENT N°7 : Réduire les impacts sur la biodiversité des activités d'enseignement et de recherche

OBJECTIF

- Engager chaque structure (service, laboratoire, composante) de l'UGA dans une démarche de préservation de la biodiversité

INDICATEUR

- % de laboratoires ayant un plan d'action TREC incluant un volet biodiversité (cible : 100% en 2030)
- % de composantes ayant un plan d'action TREC incluant un volet biodiversité (cible : 100% en 2030)

ACTIONS

- Sensibiliser les acteurs de la recherche et de la formation à leur impact sur la biodiversité.
- Accompagner les laboratoires et les composantes dans l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action écoresponsables, permettant de limiter leurs impacts sur l'environnement.
- Développer les projets de recherche visant à évaluer l'impact sur la biodiversité des activités pédagogiques et de recherche, et les outils et méthodes associés.
- Développer et généraliser des outils permettant d'aider les porteurs de projet pédagogique ou de projet de recherche à mesurer leur impact environnemental.
- Accompagner les composantes et les équipes pédagogiques dans leur démarche de réduction de leur empreinte environnementale
- Accompagner les personnels qui le souhaitent à réorienter leurs activités pédagogiques ou de recherche pour en diminuer l'impact sur la biodiversité.

ENGAGEMENT N°8 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans les cursus de formation.

OBJECTIFS

- Intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans les cursus de formation de 1^{er} cycle à l'UGA
- Former les nouveaux enseignants-chercheurs recrutés à l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs cours, quelle que soit la discipline

INDICATEURS ET CIBLES

- % de cursus de formation de 1^{er} cycle intégrant les thématiques liées à la préservation de la biodiversité (cible : 100% en 2030)
- % de nouveaux enseignants-chercheurs recrutés formés aux enjeux de biodiversité (cible : 100% en 2030)

ACTIONS

- Intégrer les enjeux de biodiversité dans la formation socle TEDS.
- Permettre l'accessibilité, dans les parcours de formation, à des UE optionnelles sur la biodiversité.
- Proposer des formations tout au long de la vie sur les enjeux de biodiversité.
- Développer des projets étudiants sur des problématiques en lien avec la biodiversité.



AXE 4 : Préserver et développer la biodiversité sur les sites de l'UGA

ENGAGEMENT N°9 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans la stratégie d'aménagement des sites de l'UGA.

OBJECTIF

- Développer le potentiel d'accueil de la biodiversité sur l'ensemble des sites de l'UGA
- Multiplier les projets de végétalisation.

INDICATEURS ET CIBLES

- Indice de qualité écologique (IQE) (cible : + 10 points entre 2025 et 2030)
- Nombre de sites de l'UGA ayant établi un projet de végétalisation ou de re-végétalisation (cible : 100% en 2030) (carte des sites en annexe)

ACTIONS

- Réaliser un diagnostic initial et état des lieux et définir l'indice de qualité écologique pour chaque site de l'UGA.
- Faire de la biodiversité un axe central du projet d'aménagement des campus :
 - Créer des infrastructures favorables à la biodiversité.
 - Limiter la fragmentation des habitats, identifier et sanctuariser les continuités écologiques (trames bleues, vertes, brunes et noires).
 - Localiser les projets de constructions sur des espaces anthroposés (en réduisant la place de la voiture).
 - Intégrer des projets de renaturation.
 - Désimperméabiliser les surfaces minérales pour favoriser le stockage et l'infiltration des eaux, et les éclaircir pour augmenter l'albédo
 - Elaborer un guide d'intégration de la biodiversité dans le patrimoine bâti.
- Faire des sites de l'UGA des démonstrateurs de bonnes pratiques.
- Développer des actions de recherche pour accompagner la démarche de l'établissement en matière de biodiversité :
 - Développer des projets de recherche portant sur les sites de l'UGA en vue de leur gestion durable (identification et/ou construction de nouvelles solutions fondées sur la nature).
 - Faire des sites de l'UGA des sites d'expérimentation pour la recherche en matière de biodiversité (méthodologie d'inventaires, évaluation d'outils...)



OBJECTIFS

- S'assurer que les sites à fort enjeu écologique de l'établissement intègrent un suivi scientifique (indicateurs, protocoles, diagnostics écologiques)
- Ne pas augmenter la part des surfaces artificialisées sur chaque site

INDICATEURS ET CIBLES

- Nombre de sites à fort enjeu écologique de l'établissement intégrant un suivi scientifique (cible : 100% en 2030)
- Nombre d'espaces de + de 1000 m² faisant l'objet d'une démarche de labellisation (dont refuge LPO) - (indicateur SPE) (cible : 100% en 2030)
- % des surfaces artificialisées par site (cible : constante entre 2025 et 2030)

ACTIONS

- Identifier les sites à forts enjeux écologiques de l'établissement.
- Identifier les pressions sur chaque site : artificialisation, fragmentation des habitats, pollutions, gestion des espaces verts, usages humains...
- Cartographier et caractériser l'ensemble des espaces naturels des sites à des fins de gestion et de suivi.
- Centrer les plans de gestion des sites de l'UGA sur l'objectif de préservation et de restauration de la biodiversité :
 - Identifier les espèces et écosystèmes locaux, les zones à restaurer (zones humides, prairies...), les ruptures de continuité écologique.
 - Préservation des fonctionnalités écologiques des sols.
 - Développer et diversifier les habitats naturels par une gestion différenciée : paillage, fauche exportatrice, pâturage extensif, maintien bois et feuilles mortes, plantations, zones de « laisser-faire » (sans intervention humaine), etc...
 - Installer des habitats pour les espèces locales : pose de nichoirs, création de haies...
 - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.
 - Mettre en place une démarche de labellisation des espaces naturels (label Ecojardin, refuge LPO, Oasis nature...).
- Réduire les éclairages nocturnes sur les différents sites de l'UGA, en prenant en considération la sécurité des usagers.
- Limiter les émissions polluantes diverses de l'établissement : gaz, effluents, pollutions sonores et lumineuses, déchets.
- Développer des actions de dépollution des sols.
- Informer les acteurs concernés lors d'opérations significatives en termes d'aménagement.

AXE 5 : Contribution de la biodiversité aux démarches d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

ENGAGEMENT N°11 : Utiliser les solutions fondées sur la nature comme outil d'adaptation et/ou d'atténuation du changement climatique et de prévention des risques.

OBJECTIFS

- Réduire les surfaces raccordées au réseau d'eaux pluviales d'ici 2030
- Développer la capacité de stockage du carbone des espaces végétalisés des différents sites
- Déployer sur chaque site de l'UGA un projet de renaturation intégrant l'ombrage naturel

INDICATEURS ET CIBLES

- % de surface raccordées au réseau (sur le total) – sur les sites dotés d'un Système d'Information Géographique (cible : -10% entre 2025 et 2030)
- Indicateur de stockage de carbone par site (cartographie des sites en annexe) (cible : capacité de stockage du carbone minimum de 100 tonnes de carbone /hectare/an de chaque espace végétalisé d'ici 2035)
- Nombre de sites ayant défini un projet de renaturation intégrant l'ombrage naturel (cible : 100% en 2030)

ACTIONS

- Evaluer et développer le potentiel d'absorption des gaz à effet de serre des espaces naturels des différents sites de l'UGA.
- Identifier les îlots de chaleur et déployer des actions de renaturation visant à les atténuer.
- Développer la protection solaire par la plantation d'arbres de hautes tiges ou d'autres moyens fondés sur des solutions naturelles.
- Assurer le suivi et l'évaluation des aménagements mobilisant les solutions fondées sur la nature (notamment par des dispositifs pédagogiques).
- Intégrer les solutions fondées sur la nature dans la gestion de l'eau (dépollution, infiltration...) et réduire les risques associés (inondations, sécheresse...).



OBJECTIFS

- Développer les voies de déplacement ombragées sur les principaux sites de l'UGA
- Développer des espaces végétalisés d'études et de détente en extérieur

INDICATEURS ET CIBLES

- Nombre de mètres linéaires de végétation planté (cible : 2000 mètres linéaires entre 2025 et 2030)
- Nombre d'espaces d'étude et de détente végétalisés créés en extérieur (cible : + 10 entre 2025 et 2030)

ACTIONS

- Améliorer les conditions d'usage des locaux et des espaces par la mobilisation de solutions fondées sur la nature (hygrométrie, chaud/froid, esthétique, ombre...).
- Renforcer les dispositifs favorisant la QVCT des personnels par la reconnexion à la nature et le recours aux solutions fondées sur la nature.
- Développer des solutions fondées sur la nature favorisant la santé des étudiants et personnels.
- Créer des espaces de travail et d'études en extérieur végétalisés.
- Mettre en place des indicateurs de qualité de vie en lien avec la gestion écologique des espaces verts.

